



RAPPORT FINANCIER 2024

Rédigé par Marta Power, trésorière

Celui qui souffle
49 rue Gay-Lussac
75005 Paris
celuiquisouffle@outlook.com
www.celuiquisouffle.com
Siret : 492 285 911 00029



SOMMAIRE

Rapport financier 2024.....	2
Résultat 2024.....	4
Bilan au 31/12/2024.....	5
Graphiques dépenses	6
Graphiques recettes.....	7



Rapport financier de l'association Celui qui souffle – Exercice 2024

Introduction et Synthèse Financière

Ce rapport financier présente une analyse de l'exercice 2024 de l'association Celui qui souffle, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Les documents financiers clés, à savoir le compte de résultat et le bilan, sont disponibles aux pages 3 et 4, offrant une transparence totale sur la situation financière de l'association.

L'exercice 2024 s'est conclu avec un bénéfice net de 282,90 euros, un résultat positif qui témoigne d'une gestion financière prudente et efficace. Cette performance, bien que modeste en valeur absolue, souligne la capacité de l'association à maintenir un équilibre financier malgré les défis et les fluctuations des sources de revenus.

Analyse des Recettes et des Dépenses

Recettes : Une Légère Diminution à Analyser

Les recettes totales de l'association ont diminué, passant de 17,783,90 euros en 2023 à 16,342,10 euros en 2024. Cette baisse, représentant une diminution de 1,441,80 euros, mérite une analyse.

Il est essentiel de comprendre les facteurs ayant contribué à cette diminution. Cela inclut des variations dans l'obtention de subventions, des fluctuations dans les revenus générés par les représentations, ou des variations des dons.

La campagne de financement participatif a rapporté 1,142.10 euros, ce qui est une source de revenue ponctuelle, et qui a permis de financer en partie le nouveau spectacle (*Je m'suis fait tout p'tit*).

Un don de 6,000 euros a grandement aidé l'association, ce qui montre la dépendance de l'association aux dons.

Dépenses : Une augmentation significative

Les dépenses ont augmenté de manière notable, passant de 15,458,08 euros en 2023 à 16,059,20 euros en 2024, soit une augmentation de 601,12 euros.

Cette augmentation est principalement attribuable aux coûts associés à la participation au festival OFF d'Avignon. Les frais de location de salles, les coûts de production des spectacles, les cachets des artistes et les frais de déplacement ont eu un impact significatif sur les dépenses.


Les frais de personnel, qui incluent les cachets des artistes et les cotisations sociales, représentent une part importante des dépenses. Ces frais sont directement liés à la création et à la représentation des spectacles, et ils sont donc essentiels à l'activité principale de l'association.

Les concerts réalisés à l'hôpital Necker ont aussi engendré des frais.

Focus sur les Activités Clés de 2024

Festival OFF d'Avignon : Un Investissement Stratégique

La participation au festival OFF d'Avignon a été un événement majeur pour l'association en 2024. La présentation des spectacles *L'Enfant et les Sortilèges* et *Je m'suis fait tout p'tit* a offert une visibilité accrue à l'association et a permis de développer son réseau professionnel,



notamment par la rencontre de programmateurs susceptible d'acheter les spectacles de l'association. La présence à Avignon a aussi permis de démarrer une collaboration avec un tourneur, qui travaille désormais à la diffusion du spectacle *Je m'suis fait tout p'tit*.

Représentations en Normandie : Un Apport Financier Vital

Les deux représentations en Normandie en novembre, conséquences directe de la participation au festival d'Avignon, ont généré des revenus (3,000 euros), contribuant ainsi à compenser les coûts du festival d'Avignon.

Soutien Financier et Bénévolat : Des Ressources Essentielles

Le montant des dons a atteint 6,000 euros. Alliés à la campagne de financement participatif (1 142,10 euros), ces revenus ont été des sources cruciales pour l'association.

La valorisation du bénévolat, en particulier à l'hôpital Necker, est un aspect fondamental de l'activité de l'association.

Projet "Art pour grandir" et Subventions

Bien qu'aucune subvention n'ait été reçue en 2024, les subventions de 2023 (Mairie de Paris, Académie des beaux-arts) ont permis de mener à bien le projet "Art pour grandir". L'objectif de ce projet était de sensibiliser des élèves de collège en section SEGPA (présentant des difficultés scolaires importantes) au sujet de la « différence entre les gens », par le biais de la création artistique, notamment par deux disciplines : le théâtre corporel et la poésie. De par sa nature, ce projet est au cœur de nos missions. Il a également permis d'enrichir le partenariat avec la mairie de Paris ainsi qu'avec l'académie des beaux-arts, et de créer du lien avec un établissement scolaire (collège Pierre Mendès France), une librairie (la Croisée des monde) et un théâtre (le Studio Hébertot).

Conclusion et Perspectives

L'exercice 2024 a été une année riche en activités pour l'association "Celui qui souffle", marquée par des événements importants tels que le festival OFF d'Avignon et la réalisation du projet "Art pour grandir". La gestion financière de l'association demeure solide, mais il est essentiel de continuer à diversifier les sources de revenus et à optimiser les dépenses.

Pour l'avenir, l'association pourrait envisager de développer de nouvelles sources de revenus, de renforcer ses partenariats et de poursuivre ses efforts de valorisation du bénévolat. Il est aussi important de continuer à chercher des subventions pour permettre à l'association de continuer ses actions.

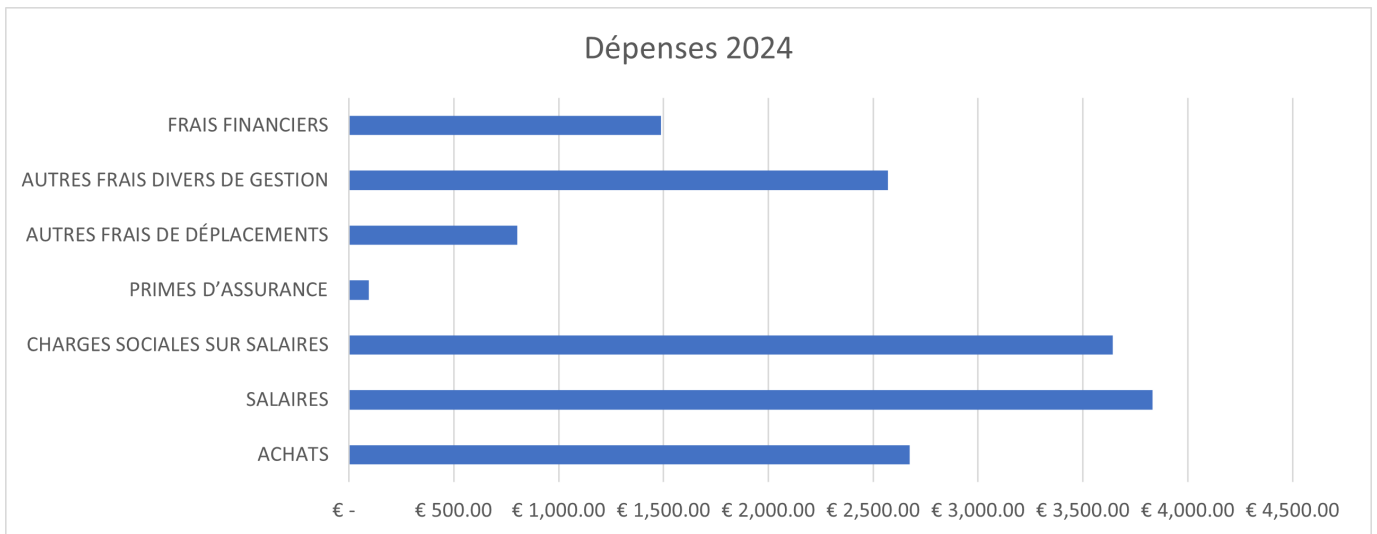
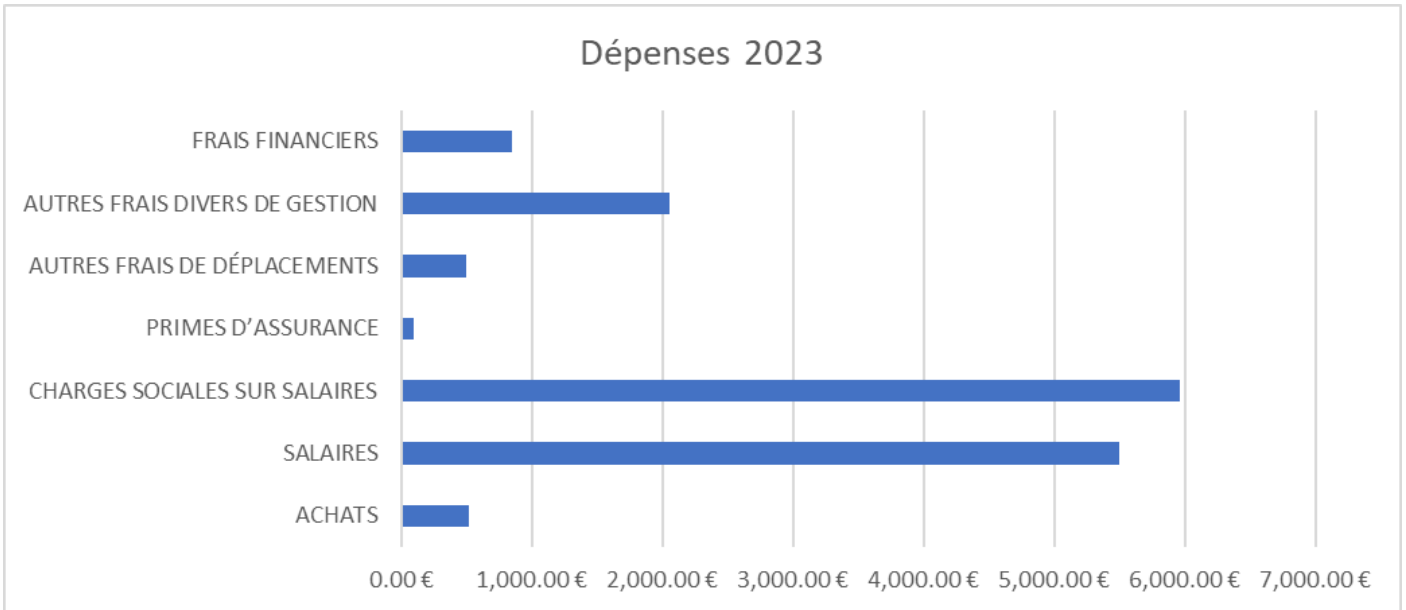
RESULTAT 2024

COMPTE DE RÉSULTAT 2024		
Celui qui souffle	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Siret : 49228591100029		
Intitulé	Débit	Crédit
RECETTES		€ 16,342.10
HONORAIRES RÉTROCÉDÉS		€ -
GAINS DIVERS		€ -
TOTAL RECETTES		€ 16,342.10
ACHATS	€ 2,674.94	
SALAIRES	€ 3,833.23	
CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES	€ 3,642.10	
COTISATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	€ -	
AUTRES IMPÔTS	€ -	
LOYER ET CHARGES LOCATIVES	€ 954.00	
LOCATION DE MATÉRIEL ET MOBILIER	€ -	
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	€ -	
PETIT OUTILLAGE	€ -	
CHAUFFAGE, EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ	€ -	
PRIMES D'ASSURANCE	€ 95.23	
FRAIS DE VÉHICULES	€ -	
AUTRES FRAIS DE DÉPLACEMENTS	€ 803.00	
CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	€ -	
FOURNITURES DE BUREAU, FRAIS DE DOCUMENTATION, DE CORRESPONDANCE ET DE TÉLÉPHONE	€ -	
COTISATION SYNDICALE ET PROFESSIONNELLE	€ -	
AUTRES FRAIS DIVERS DE GESTION	€ 2,569.44	
FRAIS FINANCIERS	€ 1,487.26	
TOTAL DES DÉPENSES	€ 16,059.20	
EXCÉDENT	€ 282.90	
INSUFFISANCE	€ -	
DOT AUX AMMORTISSEMENTS	€ -	
TOTAL D	€ -	
BÉNÉFICE		€ 282.90
DÉFICIT	€ -	
VALORISATION BÉNÉVOLAT		€ 3,000.00

BILAN AU 31/12/2024

Bilan - Celui qui souffle - 31/12/2024	N	N-1
ACTIF		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00 €	0.00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00 €	0.00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00 €	0.00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €	0.00 €
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	0.00 €	0.00 €
CRÉANCES CLIENTS	0.00 €	0.00 €
AUTRES CRÉANCES	0.00 €	0.00 €
COMPTES DE RÉGULARISATION	0.00 €	0.00 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0.00 €	0.00 €
DISPONIBILITÉS	2,391.58 €	6,952.38 €
PASSIF		
CAPITAL ET RÉSERVES	5,224.41 €	2,898.59 €
REPORT À-NOUVEAUX	0.00 €	0.00 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0.00 €	0.00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0.00 €	0.00 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0.00 €	0.00 €
DETTE FOURNISSEURS	0.00 €	0.00 €
DETTE CLIENTS	0.00 €	0.00 €
DETTE FISCALES ET SOCIALES	0.00 €	0.00 €
AUTRES DETTES	0.00 €	0.00 €
DÉCOUVERTS BANCAIRES	0.00 €	0.00 €
AUTRES DETTES BANCAIRES	0.00 €	0.00 €

GRAPHIQUES DEPENSES



GRAPHIQUES RECETTES

